

■ **SF2I SA**, à Genève, détention de participations essentiellement dans le domaine informatique (FOSC du 18.12.2003, p. 8). Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 1'692'000 par l'émission de 1'592'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 1'692'000, entièrement libéré, divisé en 1'692'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Apport en nature: selon convention du 05.02.2004, 4'000 actions de CHF 208, représentant le 20 % des actions de la société STERCI SA, à Genève, en contrepartie il a été remis 832'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts; le solde, soit CHF 760'000 étant libéré par compensation de créance. Nouveaux statuts du 05.02.2004.

Journal no 1814 du 11.02.2004
(02127062 / CH-660.2.488.003-5)